

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET
DU JEUDI 29 JUIN 2017**

Yaoundé, le 29 juin 2017

Sous la présidence effective du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence **Philemon YANG**, s'est tenu le jeudi 29 juin 2017 dès 09 h à l'immeuble principal abritant ses Services, un Conseil de Cabinet consacré au Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2018. Y ont pris part, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

Deux thèmes figuraient à l'ordre jour :

1. un exposé du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, chargé de la planification sur « *les orientations stratégiques du budget d'investissement public pour l'exercice 2018* » ;
2. un exposé du Ministre des Finances sur « *le profil du budget de fonctionnement de l'exercice 2018* ».

Prenant la parole à la suite du mot introductif du Chef du Gouvernement, le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie a tout d'abord présenté le contexte macroéconomique de la préparation du budget d'investissement public (BIP) pour l'exercice 2018. Il a fait savoir que l'élaboration du BIP 2018 s'inscrit dans l'amplification de la politique de développement du Cameroun, sous-tendue par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. Cette démarche est également en cohérence avec le programme de réformes économiques et financières, conclu le 26 juin 2017 avec le Fonds Monétaire International (FMI). Il a signalé qu'en dépit de la fragilité de la situation économique que traversent les pays de la sous-région en raison du double choc pétrolier et sécuritaire, les perspectives de croissance au niveau national sont plutôt favorables. Le taux d'inflation ne devrait pas dépasser la norme communautaire de 3%, du fait de la maîtrise des prix et de l'amélioration des termes de l'échange.

Evoquant spécifiquement les grandes orientations du BIP 2018, le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie a précisé qu'elles découlent des directives du Chef de l'Etat, contenues dans la Circulaire du 20 juin 2017 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2018. Une attention soutenue sera ainsi accordée (i) au parachèvement des projets du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique ; (ii) à l'intensification des préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations de football de 2019 ; (iii) à l'opérationnalisation du Plan triennal « Spécial Jeunes » et (iv) à l'encadrement des populations des Régions affectées par l'insécurité transfrontalière.

Pour garantir l'efficacité de ces actions et optimiser l'investissement public dans un environnement contraint, quatre catégories de mesures seront réalisées. Il s'agit : (i) du renforcement du dispositif de préparation du BIP par la mise en place de nouvelles instances d'échanges à l'instar des Conférences Elargies de Programmation ; (ii) de l'amélioration de l'efficacité des investissements publics, en privilégiant l'achèvement et la mise en exploitation des projets structurants de première génération en cours d'exécution ; (iii) de la relance de l'économie à travers notamment l'identification de nouvelles filières porteuses de croissance et l'appui aux unités industrielles ; (iv) l'amélioration du processus de sélection et de maturation des projets. Enfin, le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie a édifié le Conseil sur les dispositions prises et envisagées pour améliorer l'exécution du BIP en 2018.

Intervenant à la suite de cet exposé, le Ministre des Finances a d'emblée indiqué que le Débat d'Orientation Budgétaire préfigure une nouvelle approche en matière d'élaboration du budget de l'Etat, qui sera consacrée au terme du processus de transposition des directives communautaires relatives à la gestion des finances publiques. Ce débat vise à améliorer la viabilité et la transparence budgétaires, par le renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement.

Le Ministre des Finances a ensuite fait savoir que la préparation du budget de fonctionnement de l'exercice 2018 est encadrée par une série de mesures en matière de politique budgétaire, de réformes structurelles et de gestion de la trésorerie de l'Etat. Relativement à la politique budgétaire, il est prévu entre autres le renforcement des opérations d'assainissement du fichier solde de l'Etat ; la rationalisation des missions et des dépenses de consommation courante (eau, électricité et téléphone) ; la budgétisation judicieuse des subventions au profit des Etablissements Publics Administratifs sur la base de leurs performances ; la révision de la mercuriale des prix.

Pour ce qui est des mesures structurelles envisagées, elles portent sur l'élaboration des nomenclatures d'activités en investissement et en fonctionnement ; l'accélération de la mise en place de la deuxième génération du Système Intégré de Gestion Informatisée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES II) ; l'assainissement du fichier des contributions de l'Etat dans les organisations internationales ; la prise en compte de la performance dans les contrats plans et la mise en place d'une comptabilité analytique des coûts des programmes, à l'effet d'améliorer l'information parlementaire.

En ce qui concerne la gestion de la trésorerie, le Ministre des Finances a souligné que l'accent sera mis sur le renforcement de la discipline budgétaire et financière, à travers l'utilisation rationnelle du Plan de trésorerie et l'élaboration systématique des Plans d'engagement budgétaire, dans le strict respect des quotas retenus.

A l'issue du débat qui a suivi ces exposés, le Premier Ministre a précisé que la préparation du budget doit être plus rigoureuse, pour relever les nombreux défis qui interpellent notre pays en 2018. Il a demandé au Ministre des Finances, en relation avec le Ministre de l'Economie, d'accélérer le processus d'élaboration du budget de l'année 2018, conformément aux instructions présidentielles y afférentes, et de suivre étroitement l'exécution du programme de réformes récemment conclu avec le FMI.

Le Conseil s'est achevé à 11h15mn, après un point d'information du Ministre délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense.-

Yaoundé, le

29 JUIN 2017

**Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,**

Séraphin Magloire FOUA

